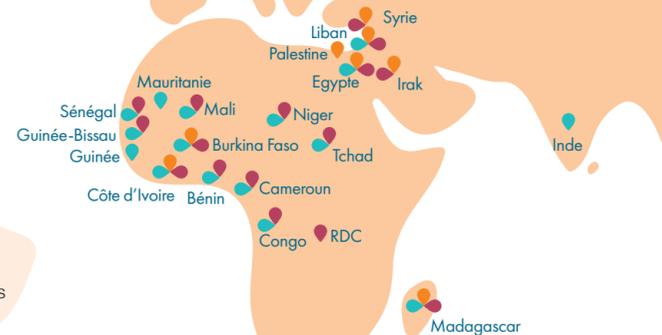


LA FONDATION EN ACTION

- SOIGNER
- ÉDUCER
- RÉINSÉRER



SOIGNER, ÉDUCER, RÉINSÉRER

La Fondation agit :

- par des actions de long terme, avec un soutien fidèle à de nombreux partenaires de terrain, au premier lieu desquels le programme nationaux lèpre et ulcère de Buruli des États.
- par la mise en œuvre de projets intégrés à fort impact social.

Au total, ce sont **276 projets soutenus en 2021 dans 22 pays dont la France** (106 « soigner », 87 « éduquer » et 83 « réinsérer »).

	Projets « SOIGNER »	Projets « ÉDUCER »	Projets « RÉINSÉRER »	TOTAL PROJETS
AFRIQUE	90	27	5	122
AMÉRIQUE	-	1	-	1
MOYEN-ORIENT	5	48	11	64
ASIE	1	0	0	1
FRANCE	-	7	58	65

INFORMER

Les bénévoles partout en France vont à la rencontre du grand public pour, à la suite de notre fondateur, maintenir éveillées les consciences et sensibiliser sur les succès obtenus et les actions que nous avons encore à mener. Dans les écoles, au travers d'événements organisés dans les villes et villages, en s'inscrivant dans des salons, des forums d'associations... le réseau des bénévoles de la Fondation agit auprès du terrain pour diffuser et démontrer l'actualité du message de Raoul Follereau. En 2021, il a fallu tenir compte de la situation sanitaire pour inventer de nouveaux modes de rayonnement : visio-conférences, animation des réseaux sociaux...

Parmi les publications de la Fondation : le site internet, les réseaux sociaux, la lettre d'information trimestrielle « Aider les autres à vivre » permettent d'informer les lecteurs de nos projets, difficultés, succès et besoins. Au travers d'articles et reportages partout dans le monde, le lecteur a une bonne connaissance des projets et des partenaires agissant sur le terrain.

La mise en place de tribunes, de la chronique « **Conviction et Engagement** » en partenariat avec le réseau RCF nous permet de continuer de porter cette espérance en diffusant et en mettant en œuvre le message de notre fondateur, apportant ainsi sa pierre à la construction d'un monde plus juste et plus humain, un monde sans exclusions : un monde sans lèpres !



Tous les samedis à 8h54, la chronique « *Conviction et engagement* » est diffusée sur l'ensemble des radios du réseau RCF et ré-écoutable en podcast, sur le site ou via les réseaux sociaux.

PROJETS PHARES 2021

L'année 2021 a été l'occasion de poursuivre l'œuvre de Raoul Follereau dans les différents axes que soutient la Fondation. Voici quelques exemples d'avancées malgré le contexte sanitaire :



Santé : le projet WASH à Chiépo

La Fondation Raoul Follereau a poursuivi en 2021, en partenariat avec la Fondation Anesvad, le projet WASH consistant à **renforcer les dispositifs d'eau, hygiène, assainissement dans des zones endémiques de lèpre et ulcère de Buruli**.

Ainsi, dans le district de Chiépo en Côte d'Ivoire, ce projet a permis la **construction d'un incinérateur** pour les déchets médicaux, de plusieurs **blocs de latrines**, d'un **système d'adduction en eau potable** et la réhabilitation de projets hydrauliques villageois et du centre de santé de Chiépo.

La sensibilisation et la formation des communautés aux bonnes pratiques d'hygiène ont été mises en œuvre afin de garantir un bon usage de ces dispositifs d'hygiène et assainissement.



Moyen-Orient : soutien à l'orphelinat Yézidi

Les Yézidis forment une communauté marginalisée en Irak. Suite au génocide perpétré par Daesh sur ce peuple, **3 000 enfants se sont retrouvés orphelins**.

Tous anciens prisonniers de Daesh, ils sont devenus enfants des rues à leur libération et souffrent de profondes blessures psychologiques.

L'orphelinat Juven Charity, soutenu par la Fondation Raoul Follereau depuis 2021, a été créé pour les accueillir.

Aujourd'hui, **400 orphelins entre 5 et 13 ans** sont intégrés au programme : aide alimentaire, soins médicaux, scolarisation, activités sportives et suivi psychologique afin de les aider à se reconstruire.

Retrouvez le détail de ces projets en vous connectant sur notre site : www.raoul-follereau.org

Nous contacter

Responsable Bénévolat
Edmée DE CATUÉLAN
06 15 53 71 35

Responsable Relation Donateurs
Jean-Christophe BERNARD
01 70 38 92 83

Responsable Legs,
assurance-vie et donations
Valérie NAMUROY
01 70 38 92 76



Fondation Raoul Follereau,
31, rue de Dantzig 75015 Paris
01 53 68 98 98 - www.raoul-follereau.org



L'ESSENTIEL | 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Docteur Pierre-Yves Thiébault
Président du Conseil de Surveillance

Pierre-Yves Thiébault

Chers amis,

L'année 2021 aura donc été « Covid-19 an 2 ». Cependant, nous nous réjouissons car la générosité de nos donateurs s'est heureusement maintenue et nous permet de contribuer davantage au bonheur des plus exclus : en les soignant, en leur apportant les moyens de bénéficier d'une éducation, en leur permettant d'avoir un avenir et en les aimant.

Cette année a été très riche en projets menés dans nos pays d'intervention et en activités avec notamment la restructuration de la direction des projets et un travail de fond pour envisager un plan d'action à l'horizon 2030.

Dans cet esprit je veux saluer le travail important des partenaires sur le terrain qui se donnent sans compter. Toutes les équipes se dévouent d'un même cœur au service des plus pauvres. Je veux aussi partager mon émerveillement pour toutes les personnes qui s'investissent - maillons de cette chaîne d'amour - pour continuer l'œuvre initiée par notre bien-aimé fondateur. Parmi ces personnes, les donateurs sont toujours là, généreux, malgré le contexte difficile : MERCI.

L'année 2021 nous permet donc de voir l'avenir avec un cœur rempli d'espérance.

« *La charité accepte les épreuves, la charité sourit à la souffrance, la charité demeure plus forte que la mort.* » Raoul Follereau.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

Le projet de la Fondation

Organisme privé reconnu d'utilité publique, la Fondation Raoul Follereau poursuit le combat de son fondateur : « *bâtir un monde sans lèpres* », en mettant en œuvre son message de charité qui témoigne d'un sens profond de la dignité de la personne humaine et d'un attachement particulier à toutes ses dimensions (physique, sociale et culturelle). En plaçant l'homme, sans distinction d'origine ou de religion, au cœur de ses projets et en privilégiant les actions en profondeur visant à soigner, éduquer et réinsérer, la Fondation lutte contre toute forme d'exclusion causée par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elle œuvre à la mobilisation d'une véritable communauté de générosité qui associe donateurs, partenaires et bénévoles pour un monde plus juste et plus humain.

La gouvernance

La Fondation est administrée par un directoire placé sous le contrôle d'un conseil de surveillance. Ce dernier est composé de 9 membres bénévoles et un commissaire du gouvernement. Il est assisté de deux commissions consultatives : la commission d'audit et la commission financière. Le directoire est composé de trois membres qui administrent la Fondation de façon collégiale et solidaire. Il est conseillé par une commission scientifique et médicale.

Les membres des commissions consultatives sont nommés par le conseil de surveillance pour leur expertise qu'ils mettent bénévolement au service de la Fondation.

Principes d'action

Plaçant le respect de tout homme au cœur de ses projets, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur trois principes d'action, fondés sur la devise « *Aimer, agir !* » : aimer tout homme exclu à cause de sa maladie, de son ignorance ou de sa pauvreté ; agir pour l'aider à se mettre debout et à vivre dans des conditions dignes. À ce titre, la Fondation apporte une attention particulière à :

1 - Privilégier les actions en profondeur qui assurent des effets curatifs et durables, en s'attaquant aux causes des maux, en acceptant de s'engager dans la durée, en apportant des réponses pérennes, adaptées aux besoins et aux réalités du terrain et conformes à l'enseignement social de l'Église.

2 - « Aider à faire » : appuyer et développer les compétences et les structures locales, si besoin, les susciter sans se substituer à elles :
- Programmes nationaux, en collaboration avec les gouvernements des pays concernés.
- Partenaires privés, choisis pour leur intégrité, leur compétence et leur engagement à long terme.

Rechercher l'efficacité

- En coordonnant ses actions contre la lèpre avec les deux organisations internationales dont la Fondation est membre fondateur : l'ILEP (fédération internationale rassemblant les associations qui luttent contre la lèpre dans le monde) et l'UIARF (Union Internationale des Associations Raoul Follereau).
- En inscrivant toutes ses actions dans une démarche de qualité et un processus d'amélioration continue, selon l'intransigeance prônée par Raoul Follereau.

● Une exigence de transparence et de contrôle

La surveillance et les contrôles de la Fondation Raoul Follereau sont exercés par plusieurs instances internes et externes :

- **Le conseil de surveillance** qui exerce un contrôle permanent de la gestion de la Fondation ;

- **Une commission financière**, qui donne un avis sur les comptes, le budget et la politique de placements financiers ;

- **Une commission d'audit**, qui a pour mission de vérifier la bonne affectation et l'utilisation des ressources collectées auprès des donateurs ;

- **Un dispositif de contrôle interne**, qui concourt à la maîtrise du fonctionnement de l'ensemble des activités ;

- **Un commissaire aux comptes** dont la mission légale est de contrôler et de certifier la sincérité, la régularité des comptes et de s'assurer de leur conformité à la réglementation comptable imposée aux organismes faisant appel à la générosité du public ;

- **Le Comité de la charte du Don en confiance**, qui exerce un contrôle de l'appel à la générosité du public basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement et de respect des donateurs ;

- **La Cour des comptes et l'IGAS** qui peuvent être amenées à contrôler les organismes faisant appel à la générosité du public.



● Des personnes engagées dans l'action

La Fondation vit grâce à l'engagement d'hommes et de femmes, convaincus par le message de charité sans frontières que son fondateur Raoul Follereau a transmis. Ce sont des salariés dont l'effectif moyen en équivalent temps plein a été de 37 en 2021. Ce sont également des bénévoles réguliers impliqués dans les instances de la Fondation ou organisés en délégations départementales pour assurer la diffusion du message de Raoul Follereau. Ils étaient environ 1 000 en 2021. Ce sont aussi plus de 5 000 quêteurs qui se sont mobilisés lors des Journées mondiales des malades de la lèpre. Ce sont aussi et surtout les donateurs, qui par leur générosité donnent à la Fondation les moyens concrets de ses actions.

● Des comptes combinés

Pour réaliser son action caritative, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur des structures qui contribuent à la réalisation des projets et programmes ou à ses ressources. **L'ARMF**, association des Amis de Raoul et Madeleine Follereau, permet la concertation et la représentation des bénévoles, sympathisants et amis se dévouant à son œuvre. **Follereau Logistique** est une centrale d'achats de médicaments, produits et matériels, destinés aux partenaires mais ouverte à des clients extérieurs. Le **GIE Dantzig**, groupement d'intérêt économique, permet de mettre en commun ses moyens avec d'autres adhérents et donc de réduire les coûts de fonctionnement. La **SCI Dantzig Immo** est destinée à gérer les immeubles de rapport.

Cette réalité se traduit par l'établissement de comptes, dits combinés, incluant les comptes de ces structures avec ceux de la Fondation, comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Cette présentation permet ainsi une vision économique et financière plus complète.

● Fondations abritées

La Fondation agit soit directement, soit par l'intermédiaire de fondations abritées. En effet, les statuts de la Fondation Raoul Follereau lui confèrent la capacité d'abriter des fondations, dont l'objet est conforme au sien. Elle leur offre ainsi le cadre juridique ainsi que les services pour la gestion de leurs projets. En 2021, sept fondations sont sous l'égide de la Fondation Raoul Follereau :

- la Fondation Séverine Degrand ;
- la Fondation Guilde Européenne du Raid ;
- la Fondation Insertion Emploi Occitanie ;
- la Fondation Louis-Paul Ajuoulat ;
- la Fondation A2ES ;
- la Fondation des Patronages ;
- la Fondation Jean Cassaigne ;

Les comptes de ces fondations abritées font partie intégrant de ceux de la Fondation Raoul Follereau.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2021

Total des emplois 2021 : 11 376 k€

Missions sociales

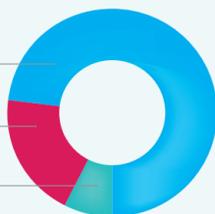
75 %

Frais de recherche de fonds

19,1 %

Frais de fonctionnement

5,9 %



Total des ressources 2021 : 12 039 k€

Produits liés à la générosité

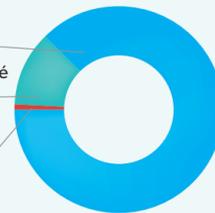
87,5 %

Produits non liés à la générosité

11,7 %

Subventions et concours publics

0,8 %



Produits liés à la générosité

Les produits liés à la générosité du public comprennent les dons, les legs, les donations, les assurances-vie, le mécénat d'entreprise et d'autres produits (essentiellement financiers). En 2021, ils ont représenté 10,5 M€.

Legs, donations et assurances-vie

47,8 %

Dons

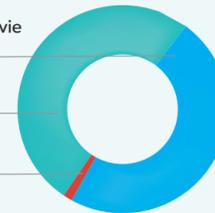
50,9 %

Autres produits

1,3 %

Mécénat

0,01 %



Utilisation des ressources de la générosité (dons et legs)

En 2021, sur 100 € provenant de la générosité :

74 €

ont été utilisés pour les actions de la Fondation.

22 €

pour les frais de collecte et de traitement. La Fondation ne recevant aucune subvention, ses ressources sont issues principalement de la générosité. Pour assurer chaque année un niveau de ressources permettant la continuité de nos actions, nous devons procéder à de nombreuses actions de collecte. Vous pouvez nous aider à diminuer ces dépenses en privilégiant les modes de dons moins coûteux, soit via notre site internet www.raoul-follereau.org, soit en choisissant le prélèvement automatique.

4 €

ont servi au financement du fonctionnement.

Missions sociales 2021

Elles représentent 8 535 k€ soit 75 % des emplois et se répartissent de la façon suivante :

	France	Étranger	Total
Soigner	188 466 €	4 710 143 €	4 898 609 €
Éduquer	294 586 €	1 019 250 €	1 313 837 €
Réinsérer	489 366 €	683 189 €	1 172 555 €
Informier	1 150 534 €	0 €	1 150 534 €
TOTAL	2 122 952 €	6 412 583 €	8 535 534 €

Les missions sociales représentent l'action de la Fondation Raoul Follereau contre les exclusions causées par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elles intègrent également la mission d'information et de diffusion du message de Raoul Follereau. Les coûts sont constitués des aides directement versées, des dépenses liées au centre Raoul et Madeleine Follereau, centre de traitement de l'ulcère de Buruli à Pobè au Bénin, les coûts des services chargés de l'attribution et du suivi de ces aides, ainsi que les coûts de la mission d'information (cf. page 5).

Compte de résultat par origine et par destination simplifié

	EXERCICE 2021	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2020	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
Produits liés à la générosité du public	10 532 657 €	10 532 657 €	15 664 112 €	15 664 112 €
Produits non liés à la générosité du public	1 405 646 €	0 €	956 621 €	0 €
Subventions et autres concours publics	101 157 €	0 €	48 616 €	0 €
Total des ressources de l'exercice	12 039 459 €	10 532 657 €	16 669 349 €	15 664 112 €
Reprises sur provisions et dépréciations	6 047 €	6 047 €	2 494 €	0 €
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	455 618 €	289 398 €	222 414 €	189 091 €
Total	12 501 124 €	10 828 101 €	16 894 257 €	15 853 204 €
CHARGES PAR DESTINATION				
Missions sociales	8 535 534 €	7 454 712 €	7 641 106 €	7 094 652 €
Frais de recherche de fonds	2 170 206 €	2 170 206 €	2 019 126 €	2 019 126 €
Frais de fonctionnement	670 477 €	411 890 €	761 700 €	590 792 €
Total des emplois de l'exercice	11 376 217 €	10 036 807 €	10 421 932 €	9 704 569 €
Dotations aux provisions et dépréciations	26 782 €	26 782 €	19 212 €	16 876 €
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €	0 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	234 268 €	46 394 €	343 591 €	34 516 €
Total	11 637 267 €	10 109 983 €	10 784 734 €	9 755 960 €
Excédent ou insuffisance des ressources *	863 858 €	718 118 €	6 109 523 €	6 097 243 €

* En 2020, un legs d'un montant exceptionnel de 6,3 M€ avait été reçu.

Bilan simplifié

ACTIF NET	2021	2020
Actif immobilisé	7 500 163 €	6 069 289 €
Actif circulant	24 129 846 €	22 885 285 €
Comptes de régularisation	206 007 €	185 063 €
TOTAL ACTIF	31 836 015 €	29 139 636 €

Actif immobilisé. L'actif immobilisé comprend le patrimoine immobilier de la Fondation et des entités combinées : siège social, centre de traitement de Pobè au Bénin et immeubles de rapport. Il comprend également des participations financières et des créances qui leur sont rattachées ainsi que des prêts. En effet, la Fondation agit en faveur de la réinsertion par l'emploi, soit par des aides financières, soit par l'octroi de prêts à taux zéro.

Actif circulant. Les actifs circulants correspondent majoritairement aux placements financiers et à la trésorerie de la Fondation qui trouvent leur contrepartie dans les réserves et les fonds dédiés. Ils comprennent également les créances et comptes apparentés.

PASSIF	2021	2020
Dotations et apports	6 889 012 €	6 849 733 €
Réserves	13 416 449 €	7 319 475 €
Résultat de l'exercice	863 858 €	6 109 523 €
Provisions pour risques	26 782 €	0 €
Fonds reportés et dédiés	8 568 519 €	7 026 093 €
Dettes	2 071 395 €	1 834 813 €
Produits constatés d'avance	0 €	0 €
TOTAL PASSIF	31 836 015 €	29 139 636 €

Fonds reportés et dédiés. Les fonds reportés correspondent à la partie des produits de legs ou donations non encore encaissée. Ces sommes sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie, le compte « utilisation de fonds reportés ». Ils s'élèvent à 6 145 k€ fin 2021.

Les fonds dédiés sont des ressources que le donateur ou testateur a souhaité affecter à un projet ou une action et qui n'ont pas pu être utilisées au cours de l'exercice. Fin 2021, ces fonds dédiés représentent 2 423 k€ et sont principalement destinés à la lutte contre la lèpre.

Dotations et réserves. La dotation de la Fondation, les apports complémentaires et les dotations de ses fondations abritées représentent 6 889 k€. Les réserves sont constituées des résultats excédentaires et correspondent aux ressources de la générosité collectées et non utilisées. Elles permettent à la Fondation de disposer de la trésorerie pour les investissements nécessaires à ses projets (hôpital de Pobè au Bénin par exemple). Elles peuvent également être mobilisées pour la réalisation des missions sociales, par l'octroi de prêts, ou par des prises de participation dans des sociétés coopératives d'intérêt collectif dont l'objet est similaire à celui de la Fondation (Villages Vivants par exemple). Enfin, elles permettent de garantir les engagements budgétaires donnés aux partenaires publics et privés en début d'année, alors que les ressources correspondantes ne sont encore ni disponibles, ni même assurées. À fin 2021, elles représentent 13,4 M€ soit presque une année d'activité. Elles sont gérées dans des actifs immobiliers et dans un fonds commun de placement.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (LOI n°91-772 du 7 AOUT 1991)

Organisme faisant appel à la générosité du public, la Fondation Raoul Follereau est tenue de présenter un compte d'emploi des ressources collectées auprès du public selon le nouveau format normalisé en 2018. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ce tableau a pour vocation d'informer sur les seules ressources liées à la générosité du public ainsi qu'à leur emploi. Les données de ce tableau sont tirées directement du compte de résultat par origine et par destination dont elles sont un extrait. Elles ne permettent pas d'avoir une image complète des actions de la Fondation.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	7 454 712 €	7 094 652 €
1.1 Réalisées en France	2 082 342 €	2 129 557 €
- Actions réalisées par l'organisme	2 052 217 €	2 129 557 €
- Versements à d'autres organismes	30 125 €	0 €
1.2 Réalisées à l'étranger	5 372 370 €	4 965 094 €
- Actions réalisées par l'organisme	5 327 510 €	4 944 918 €
- Versements à d'autres organismes	44 860 €	20 176 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 170 206 €	2 019 126 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 170 206 €	2 019 126 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0 €	0 €
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	411 890 €	590 792 €
TOTAL DES EMPLOIS	10 036 807 €	9 704 569 €
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	26 782 €	16 876 €
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	46 394 €	34 516 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	718 118 €	6 097 243 €
TOTAL	10 828 101 €	15 853 204 €

RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	10 532 657 €	15 664 112 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	0 €	0 €
1.2 Dons, legs et mécénat	10 400 554 €	15 604 773 €
- Dons manuels	5 363 770 €	5 411 927 €
- Legs, donations et assurances-vie	5 036 074 €	10 171 046 €
- Mécénat	709 €	21 800 €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	132 103 €	59 339 €
TOTAL DES RESSOURCES	10 532 657 €	15 664 112 €
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6 047 €	0 €
5 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	289 398 €	189 091 €
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	0 €
TOTAL	10 828 101 €	15 853 204 €

Suivi du report des ressources affectées liées à la générosité

	2021	2020
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	2 263 981 €	2 418 557 €
(+) Utilisation	289 398 €	189 091 €
(-) Report	46 394 €	34 516 €
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 020 978 €	2 263 981 €

Suivi du report des ressources non affectées liées à la générosité

	2021	2020
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	12 145 638 €	6 048 395 €
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	718 118 €	6 097 243 €
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0 €	0 €
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	12 863 756 €	12 145 638 €

Les données financières présentées dans ce document sont tirées des comptes annuels qui sont disponibles dans leur intégralité sur le site de la Fondation : www.raoul-follereau.org et publiés sur le site du Journal Officiel : www.journal-officiel.gouv.fr. Ils peuvent être obtenus sur simple demande en s'adressant à la Fondation par téléphone : 01 70 38 92 83, ou par mail : donateurs@raoul-follereau.org.